

Ecole Simone Veil
269 rue Jacques Prévert
69700 Givors

Le 3 septembre 2024

Objet : Remboursement des frais de sortie

Madame, Monsieur,

Nous avons organisé une sortie à Lyon pour la fin d'année scolaire en direction du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le 4 juillet 2024, nécessitant un voyage en train Ter de la gare de Givors ville jusqu'à la gare de Perrache. La sortie avait été approuvée par la mairie, ainsi que le budget. Cependant, la SNCF a refusé le bon de commande pour pouvoir finaliser l'achat des billets car le règlement devait avoir lieu avant la sortie prévue. Nous avons dû régler les frais du voyage (sans pouvoir bénéficier du tarif groupe) à la gare, soit un montant de 418 euros pour cinquante enfants et dix adultes.

Madame Dima-Kahoul

Directrice groupe scolaire Simone Veil